



BARÈME D'HONORAIRES

Viry Conseil

SAS au capital de 5 000€ - RCS Evry 92 163 1503

Siège social : 11 Rue Alexandre Dumas – 91170 Viry-Châtillon

Tel : 01 69 21 04 04 - E-mail : virychatillon@lafortet.com

Ventes – Barème à compter du 17 Septembre 2025

Honoraires de transaction :

Prix de vente	Honoraires : % sur le prix Net Vendeur
< 100 000 €	9 000 €
De 100 001 à 120 000 €	10 000 €
De 120 001 à 140 000 €	12 000 €
De 140 001 à 180 000 €	13 000 €
De 180 001 à 220 000 €	14 000 €
De 220 001 à 260 000 €	15 500 €
De 260 001 à 300 000 €	17 000 €
De 300 001 à 320 000 €	17 500 €
De 320 001 à 350 000 €	18 500 €
De 350 001 à 400 000 €	20 000 €
De 400 001 à 450 000 €	23 000 €
De 450 001 à 500 000 €	26 000 €
> 500 000 €	5.00 %
Parkings et Boxes	
< 10 000 €	2 000 €
De 10 000 à 20 000 €	3 000 €
Pour 3 ventes dans l'année minimum	
Prix de vente unitaire < ou = à 100 000 €	7000 €
Prix de vente unitaire > à 100 000 €	10 000 €

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

Cas particulier :

Vente interactive : Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Avis de valeur : 45 € à la charge du vendeur / non facturé dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence).

Honoraires de rédaction d'acte : 560 € à la charge de l'acquéreur

Pré état daté : 150 € à la charge du vendeur

Diagnostic ERP : 45 € TTC à la charge du vendeur

DPE projeté : 95 € TTC à la charge de l'acquéreur